



**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT,
DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

Pôle : Urbanisme

Affaire suivie par : Simon NURY-TORRAS

☎ : 06.25.34.35.60

Préfecture du Val-d'Oise

Direction Départementale des Territoires
Service Agriculture, Forêt et Environnement
5 avenue Bernard HIRSCH
95010 CERGY-PONTOISE

Garges-lès-Gonesse, le 23 juin 2023

Objet : Dépôt du dossier de demande d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux de forage et d'exploitation du gîte géothermique de Garges-Lès-Gonesse

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, une demande d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux de forage exploratoire d'un doublet géothermique sur la commune de Garges-Lès-Gonesse.

La Ville a attribué à CORIANCE la concession de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une centrale de production de chaleur, son réseau de distribution et un ensemble de sous stations d'échanges.

CORIANCE est une Société par Actions Simplifiées (SAS), au capital social de 61 000 000 d'euros, dont le siège social est situé à 10 allée Bienvenue 93160 NOISY LE GRAND immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny sous le B 412 561 706, spécialisée dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur.

Les études de CORIANCE et leurs partenaires ont permis d'identifier, la possibilité de développer un projet de géothermie au Dogger par la réalisation de deux puits de recherche GGAR3 (producteur) et GGAR4 (injecteur) et d'en exploiter les résultats s'ils se révèlent positifs et suffisamment productifs.

Compte-tenu de leur expérience dans la conception, la réalisation et l'exploitation de forages géothermiques je vous sollicite pour l'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux miniers permettant la réalisation de ces ouvrages.

Ce projet géothermique basse température (<150°C) fournira une énergie renouvelable, locale et vertueuse sur notre territoire pour de nombreux concitoyens.

Une Société de Production d'Énergie Renouvelable dédiée à la mise en œuvre de ce projet sera créée par CORIANCE. Il s'agit d'Énergie Verte de Garges.

Hôtel de Ville

8, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 2 – 95141 Garges-lès-Gonesse Cedex

Tél. : 01 34 53 32 00 – Télécopie : 01 34 53 32 02

www.villedegarges.fr



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. Le Maire

Les coordonnées (Lambert 93) des têtes de puits retenues pour ce projet sont les suivantes :

GGAR3 (producteur)	GGAR4 (injecteur)
X : 657225,50 (+/-20m)	X : 657235,50 (+/-20m)
Y : 6873520,50 (+/-20m)	Y : 6873520,50 (+/-20m)

En phase travaux il prévu d'utiliser les parcelles cadastrées AW 106, AW126, AW127, AW128 et une partie des parcelles cadastrées AW108, AW109 et AW115 pour un équivalent d'environ 6500 m², jouxtant le Centre Technique Municipal de notre commune. A terme et en phase exploitation, seules les parcelles cadastrées AW106 et AW126 pour un équivalent d'environ 6000 m² seront utilisées.

Les impacts prévisionnels des ouvrages au toit du réservoir sont situés aux coordonnées (Lambert 93) et profondeur (mNGF) suivantes :

GGAR3 producteur	GGAR4injecteur
X : 656105.13	X : 657511.71
Y : 6873937.94	Y : 6874686.46
Z : -1600 (+/- 30) mNGF	Z : -1600 +/-30 mNGF

L'autorisation de recherche sollicitée est définie par les coordonnées (Lambert 93) suivantes :

Points	X	Y
A	657749	6876040
B	658758	6874641
C	657995	6873998
D	656482	6873197
E	655511	6872932
F	654742	6874281

Conformément aux divers entretiens entre CORIANCE et vos services (DRIEAT), nous avons le plaisir de vous soumettre notre dossier de demande d'autorisation de recherche et d'ouverture de travaux pour le projet cité ci-dessus. Ce dossier s'établit conformément aux codes Minier et de l'Environnement.

Restant à votre disposition, notamment en cas de besoin de compléments d'information, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Benoit JIMENEZ

